

COUVERTURES À BARRES

CLASSIC (B-1.1)

CLASSIC HORS SOL (B-1.0)



Conforme à la norme NF P 90-308 (Décembre 2013)

NOTICE TECHNIQUE

Installation / Utilisation / Entretien / Maintenance / Conseils de sécurité

« **IMPORTANT** : Il est rappelé le caractère impératif de la loi du 3 janvier 2003 et les textes subséquents sur la **SÉCURITÉ DES PISCINES** dont certaines infractions sont sanctionnées pénalement.

La société **CLASS** rappelle que l'intervention d'un professionnel lors de la pose est nécessaire afin d'avoir l'assurance que les conditions légales et réglementaires soient strictement respectées lors de la pose.

Le défaut de respect des conditions de pose rend impossible la conformité à la norme.

En posant lui-même sa couverture à barres le client perd le bénéfice de la garantie contractuelle et il s'expose à une non-conformité de sa piscine donc à une sanction pénale. »

**NOTICE À REMETTRE À L'UTILISATEUR APRÈS LE MONTAGE
A LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE**

INFORMATIONS CONCERNANT LE MATÉRIEL LIVRÉ

La couverture de sécurité à barres est composée de :

- La couverture enroulée complètement montée en usine et prête à poser.
- Une ou deux manivelles (selon la surface de plan d'eau) OU un ou deux volants de manoeuvre (bassins hors sol)
- Un sachet contenant les pitons douilles escamotables et les sangles à cliquet.
- La présente notice.

En option : bande de protection margelles, manivelle motorisée, sangles de soutien, kit vent et/ou kit neige, boudins d'eau.

RESSOURCES ET OUTILS NÉCESSAIRES

Pour plus de facilité, deux personnes sont à prévoir pour la pose.

Outils nécessaires : une perceuse sans fil avec guide profondeur (ou 230V à fil si le bassin est vide), 1 foret de 12 mm, 1 maillet, 1 mètre, 1 cutter, 1 visseuse ou tournevis embout cruciforme.

TRANSPORT

A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages provoqués lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Il devra les confirmer sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur et informer votre revendeur.

COLISAGE

exemple pour un bassin de 5 x 10m

- 1 carton de 5.80m x 0.35m x 0.30m

Poids total : environ 75 Kg

INFORMATIONS

Le manuel de la couverture de sécurité à barres a pour but de vous donner toutes les informations nécessaires à une installation, une utilisation, un entretien et une maintenance optimales. Il est indispensable de se familiariser avec ce document et de le conserver dans un lieu sûr et connu pour des consultations ultérieures. Sauf indication explicite, les informations ci-après sont valables aux différents modèles de couvertures à barres CLASSIC B-1.1 et CLASSIC HORS SOL B-1.0.

Porter les équipements de sécurité (chaussures sécurité, lunettes, masque, gants, vêtements adaptés) adéquats lors de l'installation. Se référer aux notices des matériels électroportatifs et produits utilisés fournis par le(s) fabricant(s).

Nous vous conseillons de vous appuyer, en complément de cette notice, sur le référentiel de bonnes pratiques (document AFNOR BP P 90-315 « installation des éléments de protection »).

Une dalle béton dosée à 350 kg/m³ sur 10 cm d'épaisseur est nécessaire à la fixation des pitons.

La fixation des pitons est à faire sur une surface plane (type dallage). Ne pas se fixer sur les margelles. S'entraîner avant montage à l'utilisation des cliquets (serrage et desserrage).

Il est impératif de tenir compte des vents dominants dans le choix du positionnement et dans la mise en place éventuelle de boudins d'eau le cas échéant.

En option nous proposons :

- Des kits spécifiques « neige » ou « vent »
- Des boudins d'eau
- Des bandes de protection à placer sur les longueurs des bassins afin d'éviter, en cas de margelles abrasives ou rugueuses, l'usure prématurée de la couverture et le marquage des margelles
- Des solutions de motorisation de l'enroulement

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE TOUTES LES ETAPES DE LA POSE AVANT LA MISE EN PLACE AFIN D'EVITER TOUTES MANIPULATIONS INUTILES.

CONSIGNES POUR BASSINS ENTERRÉS : MODÈLE CLASSIC B-1.1

ÉTAPE 1 : Choix du côté stockage

Positionner la couverture sur la largeur de la piscine du côté stockage (couverture enroulée), face couleur beige tournée vers le sol.

Dans le cas d'un escalier sur la largeur, le côté stockage sera obligatoirement à l'opposé de l'escalier.



ÉTAPE 2 : Déroulement

Faire maintenir (si vous êtes seul(e), utiliser des sacs de sable) la couverture côté stockage pendant que l'autre personne la déroule à l'aide de la sangle centrale de déroulement.



ÉTAPE 3 : Centrage

Centrer la couverture sur le bassin en respectant un débord périphérique au bassin d'au moins 20 cm sur tout le périmètre. La décaler de quelques centimètres sur la longueur vers le côté fixe (côté stockage) afin de compenser l'allongement lors de la tension avec les cliquets.

Remarque concernant les étapes à venir : si, suite à un défaut de perçage, les pitons douille présentent du jeu dans le dallage, il est nécessaire d'ovaliser la douille à l'aide d'un marteau.

ÉTAPE 4 : Fixation côté stockage

En face chaque sangle, percer en Ø 12mm à une profondeur de 80 mm. Insérer les pitons manuellement puis les enfoncer à l'aide d'un maillet : seule la partie supérieure arrondie doit être visible.



ÉTAPE 5 : Mise en place des sangles côté stockage

Soulever les pitons escamotables et venir y bloquer l'anneau de chaque sangle.

ÉTAPE 6 : Fixation côté déroulement (sangle avec cliquet + anneau)

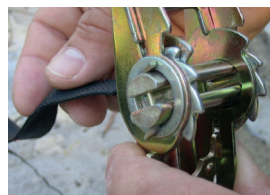
Se positionner sur la largeur opposée. En face chaque sangle, percer en Ø 12 mm à une profondeur de 80 mm à environ 50 cm de la barre. Insérer les pitons manuellement puis les enfoncer à l'aide d'un maillet : seule la partie arrondie doit être visible.



ÉTAPE 7 : Mise en place des sangles côté déroulement

Soulever les pitons escamotables et venir y bloquer l'anneau de chaque sangle (photo étape 6).

Passer chaque sangle dans la fente de chaque cliquet. Actionner chaque cliquet à plusieurs reprises afin d'obtenir une tension optimale et uniforme de la couverture. Bien répartir la tension de la couverture en agissant de façon symétrique sur les cliquets afin d'éviter notamment toute détérioration de la couverture. Terminer la pose en rabattant le(s) cliquet(s) à l'horizontal.



CONSIGNES POUR BASSINS HORS SOL (MODÈLE CLASSIC HORS SOL B-1.0)

Rappel : il est impératif que le bassin soit semi enterré de minimum 40cm (ou complètement hors sol) afin de pouvoir fixer les sangles ou sandows clics sur la paroi du bassin

ÉTAPE 1 à 7 :

Procéder de manière similaire mais en utilisant les crochets à fixer sur la paroi bois en lieu et place des pitons. Les crochets se fixent directement dans la paroi bois du bassin à l'aide des vis fournies.



ÉTAPE 8 : Mise en place des sandows clics sur les longueurs du bassin

N.B. : actions ci-après à réaliser une fois que la couverture est installée et en tension.

Sur les longueurs de la couverture (entre chaque barres et au niveau des pans coupés - bassins octogonaux par exemple) :

- Fixer les crochets sur la paroi bois du bassin en se positionnant entre chaque paire d'oeillet et à 40cm de la margelle
- Mettre en place les sandow clic élastique au niveau de chaque paire d'oeillets
- Tendre chaque sandow clic et les glisser dans les crochets



La personne effectuant la manoeuvre doit s'assurer de l'absence de baigneur et toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture et de fermeture. Il est impératif d'ouvrir ou de fermer la couverture intégralement, sans jamais la laisser en position intermédiaire.

Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant (entre 5cm et 15cm sous la margelle). Il est interdit de marcher sur la couverture lorsque celle-ci est en place sous peine de déformer les barres transversales.

Ouverture du bassin :

Détendre les sangles en desserrant les cliquets (débloquer en soulevant la languette à ressort), puis les retirer afin de ne pas les enrouler dans la couverture (risque de déchirures non pris sous garantie).

Mette en place la sangle de déroulement (centrée sur la largeur) en actionnant la boucle d'accrochage rapide.

Connecter l'embout de la manivelle ou du volant (carré male) sur l'axe d'enroulement (carré femelle).

Enrouler la couverture à l'aide de la ou des manivelles (deux manivelles selon la surface du bassin).

Fermeture du bassin :

Dérouler la couverture en tirant sur la sangle de déroulement, centrer la couverture sur le bassin, attacher les cliquets aux sangles de la couverture, reprendre à partir de l'étape 8 de la notice d'installation. En position fermée, la couverture devra disposer d'un appui d'au moins 20cm minimum sur les margelles.

ENTRETIEN (à la charge de l'utilisateur)

Ne pas laisser de feuilles s'amonceler et pourrir sur la couverture.

Nettoyer régulièrement la couverture en la retirant du bassin et en la plaçant à plat sur un support adapté (attention aux végétaux et objets coupants qui risquent d'altérer la toile). Rincer à l'eau courante les 2 faces de la couverture et, si besoin, nettoyer à l'aide d'une éponge non abrasive les zones les plus sales (imprégnée de nettoyant ligne d'eau si besoin). Ne pas utiliser de produits abrasifs ni de solvants pour nettoyer la couverture.

Les pitons douille devront être nettoyés et lubrifiés régulièrement afin de ne pas altérer leur fonction escamotable, ce qui pourrait présenter un risque (lésions aux pieds en cas de choc, chute).

En cas de détérioration, procéder au remplacement des pièces défectueuses par des pièces d'origine.

Périodicité de l'entretien :

TACHES	PERIODICITE MINIMALE
Contrôle visuel des éléments de fixation et d'entraînement	A chaque utilisation
Nettoyage complet	Tous les 3 mois
Contrôle approfondi de l'ensemble des composants de la couverture (état et assemblage toile, coutures, sangles, cliquets, pitons, patins anti abrasion, ...)	Tous les 4 mois ET Après chaque évènement exceptionnel (chute, forte pluie, tempête, neige, choc particulier...)
Déneigement de la couverture au moyen d'un outil non contondant (type brosse de fond synthétique ou balai)	En cas de neige

HIVERNAGE

Positionner la couverture en position fermée et maintenir le niveau d'eau constant et conforme aux préconisations du fabricant (entre 5 et 15cm sous la margelle).

Pendant la saison hivernale, Il est primordial de déneiger la couverture à l'aide d'une brosse télescopique en cas de chute de neige afin d'éviter la déformation des barres transversales.

L'installation d'un « kit neige » et/ou « kit vent » est préconisée.

MAINTENANCE

Toutes les interventions de maintenance doivent être réalisées par un professionnel qui prendra contact, si nécessaire, avec le fabricant (coordonnées en fin de document).

En cas d'usure ou de détériorations, remplacer immédiatement la pièce défectueuse. Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine et conformes à la norme NF P 90-308.

Si ce dysfonctionnement empêche la fermeture et la sécurisation du bassin, toutes les mesures nécessaires devront être prises afin d'empêcher l'accès au bassin des jeunes enfants et ce jusqu'à réparation par un professionnel compétent.

La toile et les barres aluminium sont garanties contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 3 ans à compter de la date de livraison.

Les autres pièces (sangle, manivelle, pitons inox, anneau de fixation, patins anti abrasion, bouchons d'extrémité) sont garantis contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice de montage et d'entretien. La garantie ne s'appliquera pas en cas de non-respect de ces conditions. Aucune garantie ne saurait être validée à défaut de règlement intégral.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

La présentation de la facture d'achat sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à DEL sera, au choix de DEL, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services de DEL. Tous les autres frais seront à la charge de l'acheteur.

Pour bénéficier de cette garantie, tout produit doit être soumis au préalable au service après-vente de DEL, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou toute réparation.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. **Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale (par exemple : frottements sur les margelles, notamment abrasives, rugueuses ou bombées pour lesquelles nous vous conseillons de rajouter des bandes de protection de margelles), les défauts résultant d'un montage et/ou d'un emploi non conformes (par exemple : non-déneigement en cas de chute de neige, vents violents supérieurs à 70km/h, grêle violente), et les modifications du produit réalisées sans le consentement écrit et préalable de DEL.** Dans le cas où la bâche serait exposée à de fortes rafales de vent, nous vous conseillons d'installer des boudins d'eau de calages en périphérie. Les dégâts occasionnés par le vent ne rentrent pas dans le cadre de la garantie.

Garantie légale : A la condition que l'acheteur fasse la preuve du vice caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (article 1641 et suivants du Code civil).

Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code civil).

CHERS CLIENTS,

VOUS NOUS AVEZ ACCORDÉ VOTRE CONFIANCE EN SÉLECTIONNANT UNE COUVERTURE AUTOMATIQUE DE SÉCURITÉ CLASS ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS.

C O N S E I L S D E S É C U R I T É

- **ATTENTION, UN ENFANT PEUT SE NOYER EN MOINS DE 3 MINUTES, AUCUN TYPE DE PROTECTION NE REMPLACERA JAMAIS LA SURVEILLANCE ET LA VIGILANCE D'UN ADULTE RESPONSABLE.**
- **LA PISCINE PEUT CONSTITUER UN DANGER GRAVE POUR VOS ENFANTS. UNE NOYADE EST TRÈS VITE ARRIVÉE. DES ENFANTS PRÈS D'UNE PISCINE RÉCLAMENT VOTRE CONSTANTE VIGILANCE ET VOTRE SURVEILLANCE ACTIVE, MÊME S'ILS SAVENT NAGER.**
- **LA PRÉSENCE D'UN PARENT ET / OU D'UN ADULTE RESPONSABLE EST INDISPENSABLE LORSQUE LE BASSIN EST OUVERT.**
- **APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT.**

MÉMORISER ET AFFICHER PRÈS DE LA PISCINE LES NUMÉROS DES PREMIERS SECOURS.

- **POMPIERS : 18 (POUR LA FRANCE) OU 112 DEPUIS UN TÉLÉPHONE PORTABLE**
- **SAMU : 15 (POUR LA FRANCE)**
- **CENTRE ANTIPOISON**

- **CETTE COUVERTURE NE SE SUBSTITUE PAS AU BON SENS, NI À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. ELLE N'A PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE DES PARENTS ET/OU DES ADULTES RESPONSABLES QUI DEMEURE LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES JEUNES ENFANTS.**
- **LA COUVERTURE DOIT ÊTRE SYSTÉMATIQUEMENT INSTALLÉE EN CAS D'ABSENCE MÊME MOMENTANÉE DU DOMICILE.**
- **CONTRÔLER L'ABSENCE DE Baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre.**
- **RANGER LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR ACTIONNER LA COUVERTURE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**
- **LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME NE DOIT ÊTRE ENTREPRISE QUE PAR UN ADULTE RESPONSABLE.**
- **IL EST INTERDIT DE MONTER, MARCHER OU DE SAUTER SUR UNE COUVERTURE DE SÉCURITÉ.**
- **PRENDRE TOUTES LES MESURES AFIN D'EMPÊCHER L'ACCÈS AU BASSIN AUX JEUNES ENFANTS ET CE, JUSQU'À LA RÉPARATION DE LA COUVERTURE OU LORS D'UN CONSTAT DE DYSFONCTIONNEMENT EMPÊCHANT LA FERMETURE ET LA SÉCURISATION DU BASSIN.**
- **RESPECTER LES HAUTEURS D'EAU DÉFINIES PAR LE FABRICANT**

! AVERTISSEMENT !

LA SÉCURITÉ N'EST ASSURÉE QU'AVEC UNE COUVERTURE FERMÉE, VERROUILLÉE ET CORRECTEMENT INSTALLÉE CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT. UN ENFANT SE NOIE EN MOINS DE 3 MINUTES ; AUCUN TYPE DE PROTECTION NE REMPLACERA JAMAIS LA SURVEILLANCE ET LA VIGILANCE D'UN ADULTE RESPONSABLE.



PISCINIER INSTALLATEUR

DEL CLASS CEC - Z.A. La Basse Croix Rouge - 35530 BRÉCÉ - FRANCE
09 70 72 5000 - contact@fija-group.com - www.my-del.fr